

TON EMPLOI RAYONNANT À LA VILLE DE GRANBY

Préposée ou préposé aux télécommunications (2 postes temporaires disponibles)

DES DÉFIS ET DE LA STABILITÉ À LA VILLE DE GRANBY

En tant que préposée ou préposé aux télécommunications, tu recueilleras et consigneras l'information relative aux appels reçus à la centrale du 911 pour ensuite exécuter diverses opérations de suivi des appels : police, incendies, 911 et unité de sauvetage. Dans le cadre de ce poste **temporaire**, tu assureras une constante liaison avec le personnel des services de police et d'incendie.

UNE ÉQUIPE POLYVALENTE AU SERVICE DE LA POPULATION

Granby recherche des personnes talentueuses, comme toi, qui voudront s'épanouir dans une organisation naturelle de plus de 600 collègues dynamiques. Granby valorise l'expérience humaine et t'offrira les défis que tu attends. Choisir de travailler pour la Ville de Granby, c'est contribuer fièrement au rayonnement de sa communauté.

DES CONDITIONS QUI TE SIMPLIFIENT LA VIE

- Salaire de 28,43 \$/h avec augmentation annuelle ;
- L'horaire de travail est variable en fonction de tes disponibilités et des besoins du service (jour, soir, nuit et fin de semaine) ;
- Prime selon le quart de travail (soir et nuit) ;
- Une période de formation et d'intégration payée est prévue (6 à 8 semaines).

UNE EXPERTISE QUI TE DISTINGUE

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou une attestation d'études collégiales (AEC) en répartition de services d'urgence (atout) ;
- Faire preuve d'une excellente connaissance de la langue française parlée et écrite ;
- Connaissance fonctionnelle de la langue anglaise ;
- Posséder une vitesse clavier de 25 mots/minute ;
- S'exprimer avec facilité et faire preuve d'une bonne acuité auditive ;
- Bonne capacité de résistance au stress, de même que du leadership ;
- Être disponible à travailler sur une base rotative (jour, soir, nuit et fin de semaine) et sur appel.

Un organisme qui t'accueille

La Ville de Granby applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour ces dernières, certaines mesures d'adaptation peuvent également être offertes pour le processus de présélection et de sélection, si elles le désirent.